



## Donation d'artent à petit-enfant mineur

Par **Mamie S**, le **07/02/2011** à **10:03**

Bonjour,

Je souhaite donner à mes petits-enfants (en accord avec leurs parents).

Chacun aura une somme de 15 000 €, qu'il déclarera par l'imprimé 2735 "déclaration de don manuel des impôts".

Mais le dernier de mes petits enfants est mineur et cet imprimé ne convient pas pour lui.

Comment procéder dans son cas.

Merci de vos réponses

Cordialement